

■ **Logicalway S.à.r.l. en liquidation**, à Boveresse, achat et vente de matériel informatique, etc. (FOSC du 23.07.2002, p. 9). Par ordonnance du 29 août 2002, le Tribunal civil du district du Val-de-Travers a prononcé la suspension de la liquidation de la faillite de la société, faute d'actif suffisant.
Journal no 2504 du 04.09.2002
(00635430 / CH-645.1.004.898-1)